



Parcours concourant au développement des compétences
Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

Appliquer les Techniques de travail en hauteur et le port du harnais niveau 1 :pour la Sté

Objectif professionnel visé

-travailler en sécurité en hauteur en utilisant les EPI adaptés.

Les objectifs d'apprentissage de cette formation visent à :

Prendre conscience des risques liés au travail en hauteur
Identifier sa responsabilité
Sélectionner les équipements anti chute adaptés aux besoins professionnels
Régler un harnais à sa taille
Identifier les systèmes de liaison adaptés
Réaliser des ancrages provisoires

ACTION DE FORMATION EN PRESENTIEL

Formation en présentiel - De 4 à 10 personnes maximum. Groupe de 4 stagiaires maximum par atelier pour la pratique
Durée : **1 jour** de 7h, soit 07 heures minimum.
En inter ou intra entreprises
Dates et lieu de formation : (à définir selon les entreprises et les stagiaires à former)

Public visé

Techniciens, et intervenants sur des poste de travail en hauteur nécessitant des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

A L'ATTENTION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre organisme peut vous offrir des possibilités d'adaptation et/ou de compensations spécifiques si elles sont nécessaires à l'amélioration de vos apprentissages sur cette formation. Aussi si vous rencontrez une quelconque difficulté nous vous remercions de contacter directement Jean-Philippe Blicck au 06 80 30 63 28.

Pré-requis

-Être majeur (ou avoir une dérogation d'âge).
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur.
-Un positionnement individuel des stagiaires sur ses acquis avant formation est réalisé par questionnaire en début de Formation

DELAI D'ACCES A LA FORMATION :

15 jours minimum en intra entreprise et 1 mois minimum en inter NOUS CONSULTER

ARTIFORMATION
pour vos formations en échafaudages et travaux en hauteur

ARTIFORMATION - 53 Rue Anne de Bretagne - 56 100 LORIENT
Développement des compétences des entreprises du bâtiment

Tél. : 06 80 30 63 28 - Mail : artiformation@gmail.com

Siret : 411 499 015 00013 - NAF 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 08190 56 auprès du Préfet de Région de Bretagne.

Page 1 sur 3 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Parcours concourant au

développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

Appliquer les Techniques de travail en hauteur et le port du harnais niveau 1 /POUR

INDICATEUR DE RESULTAT D'ARTIFORMATION

339 stagiaires formés par Jean-Philippe Blicck en 2023 avec 92.88% de satisfaction

Contenu de la formation

Être acteur de la prévention.

- Savoir se positionner et identifier les rôles et responsabilités des différents acteurs de prévention
- Réaliser une analyse des risques
- Signaler une situation dangereuse
- Pouvoir utiliser son droit d'alerte et droit de retrait

Identifier le cadre réglementaire

- S'approprier les textes principaux du décret 2004/924 du 1^{er} septembre 2004
- Utiliser escabeaux et échelles en sécurité en respectant la réglementation en vigueur
- Identifier les priorités entre les éléments de protection collectives et individuelles

Utiliser un harnais en sécurité (recommandation R431)

- Comprendre Les risques liés au travail en hauteur, les forces de choc, le tirant d'air, les facteurs de chute et les traumatismes liés à une chute avec un harnais
- Analyser les contraintes de site
- Endosser, régler un harnais
- Exploiter les notices d'utilisation des équipements utilisés
- Choisir un système de liaison adapté (stop chute, longues, longues à rappel automatique, absorbeurs de choc,)

Réaliser des ancrages provisoires et utiliser les ancrages fixes conformément à la recommandation R 431

- Créer des ancrages provisoires EN 795 B
- Installer une ligne de vie provisoire

Finalité de la formation

Être capable de travailler en hauteur en sécurité, en sélectionnant le matériel adapté contre les chutes de hauteur, (EPC,EPI).

Choisir les systèmes de liaison adaptés et définir un point d'ancrage sécuritaire

Formateur

Jean-Philippe BLIECK / Formateur pour adultes, spécialiste échafaudages et travaux en hauteur depuis 2000 , reconnu par le réseau Assurance Maladie-Risques Professionnels/INRS

ENGAGEMENT QUALITE d'ARTIFORMATION

L'organisme prestataire d'actions de formation satisfait aux exigences du Décret n° 2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.

ARTIFORMATION

pour vos formations en échafaudages et travaux en hauteur

ARTIFORMATION - 53 Rue Anne de Bretagne - 56 100 LORIENT
Développement des compétences des entreprises du bâtiment

Tél. : 06 80 30 63 28- Mail : artiformation@gmail.com

Siret : 411 499 015 00013 - NAF 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 08190 56 auprès du Préfet de Région de Bretagne.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.



Parcours concourant au développement des compétences

Action de formation réalisée selon les articles L.6313-1 et 6313-2 du Code du travail

Appliquer les Techniques de travail en hauteur et le port du harnais niveau 1 : Pour La Sté

METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES UTILISES

Chaque participant est identifié en amont de la formation et avant inscription par un test de positionnement et/ou un entretien téléphonique avec le formateur

. Alternance d'apports théoriques 50% et pratiques 50%.

Support de cours individuel. Présentation vidéo. Etudes de cas concrets théoriques et de mises en situations pratiques.

-Echanges avec et entre les stagiaires. Evaluations individuelles.

-Utilisation du site du client en intra plus démonstration de nouveaux équipements adaptés aux besoins des stagiaires

Un accompagnement constant du formateur tout au long de la formation action

Modalités de suivi du stagiaire, d'évaluation des acquis du stagiaire et d'évaluation de la formation

Entretien préalable avec le stagiaire / Feuille d'émargement / Tests d'évaluation théorique et pratique du stagiaire avec une grille d'évaluation des acquis et des savoirs faire. Questionnaire individuel d'évaluation à chaud de la formation. Questionnaire individuel d'évaluation à froid (à 3 mois/formation).

Sanction de la formation

A l'issue de la formation, si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves évaluatives, Artiformation délivre un certificat de réalisation au stagiaire et à son employeur.

DOCUMENTS CONTRACTUELS FOURNIS

Toutes les actions de formations dispensées par ARTIFORMATION font l'objet d'une convention de formation signée des deux parties qui comporte les conditions de vente.

Tout document contractuel est accompagné de la fiche d'information descriptive du parcours de formation suivi, du règlement intérieur de la formation, de la convention détaillée et de l'attestation d'informations préalable à l'inscription du stagiaire.

APPLICATION DU RGPD PAR ARTIFORMATION

Les informations fournies et saisies dans les documents contractuels de formation qui sont échangés entre nos deux structures, sont utilisées uniquement dans le cadre de notre relation commerciale. Par votre retour de documents vous acceptez l'utilisation de vos informations exclusivement par ARTIFORMATION le temps de la formation et de son traitement amont et aval. Vous pouvez à tous moments exercer vos droits en lien avec la réglementation RGPD, en m'adressant un mail individualisé me précisant vos attentes : artiformation@gmail.com

RESPECT DES NORMES SANITAIRES ET D'HYGIENE EN VIGUEUR LIEES AU COVID 19

Compte tenu du respect des conditions sanitaires en vigueur nous vous demandons de venir en formation exceptionnellement avec deux masques, votre bouteille d'eau et vos propres documents de prise de notes. Nous vous engageons aussi à apporter votre propre repas si vous souhaitez déjeuner dans une salle distincte sur le site de formation en tenant compte des mesures de distanciation.

COUT DE LA FORMATION ACTION

Voir proposition de convention de formation réalisée sur mesure fournie en net de TVA.

dates à définir

lieu : en intra

8 stagiaires max

ARTIFORMATION

pour vos formations en échafaudages et travaux en hauteur

ARTIFORMATION - 53 Rue Anne de Bretagne - 56 100 LORIENT

Développement des compétences des entreprises

Tél. : 06 80 30 63 28 - Mail : artiformation@gmail.com

Siret : 411 499 015 00013 - NAF 8559A

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 56 08190 56 auprès du Préfet de Région de Bretagne.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.